

République Française



VILLE DE RIXHEIM
28 rue Zuber – BP 7
68171 RIXHEIM
CEDEX

Téléphone: 03 89 64 59 59
Télécopie: 03 89 44 47 07
www.rixheim.fr

Secrétariat Général
MW/CV

**PROCES – VERBAL DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE RIXHEIM**

**Séance extraordinaire du 30 juin 2014
dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville**

Nombre de membres du Conseil Municipal en fonction : 33
Nombre de conseillers municipaux présents : 17

**Séance extraordinaire présidée par Madame Barbara HERBAUT,
Première Adjointe au Maire,**

Assistaient à la séance :

Mmes et MM. Philippe WOLFF, Liliane SPINDLER, Alain DREYFUS, Michel POCHON, Béatrice TESSIER, Adriano MARCUZ, Nelly ROSANA, Raphaël SPADARO, Jean-Luc BISCH, Christophe EHRET, Dominique ROESSLINGER-KACEM, Patrice NYREK, Nathalie KATZ-BETENCOURT, Laurent LUCIEN, Marie ADAM et Bilge BAYRAM.

Procurations de vote (8):

M. Romain SCHNEIDER à Mme Barbara HERBAUT,
M. Georges-Fabrice BLUM à M. Christophe EHRET,
M. Jean-François GUILLAUME à M. Michel POCHON,
Mme Bernadette CARRIERE à M. Jean-Luc BISCH,
M. Francis FILLINGER à Mme Béatrice TESSIER,
Mme Rachel BAECHEL à M. Ludovic HAYE,
Mme Valérie ANSELM à M. Laurent LUCIEN,
Mme Jalila ABASSI à M. Raphaël SPADARO.

Excusés (8) :

Mmes et MM. Olivier BECHT, Maryse LOUIS, Jean KIMMICH, Catherine MATHIEU-BECHT, Richard PISZEWSKI, Miné SEYHAN, Ludovic HAYE et Mariam CHAKRI.

Secrétariat de séance assuré par :

Mme Martine WEHRLE, Directeur Général des Services, Secrétaire,
M. Philippe WOLFF, adjoint au Maire, Secrétaire adjoint.

Assistaient en outre à la séance :

1 journaliste (Alsace) – 1 honoraire.



ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

FONCIER

2. Déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé rue de l'Abattoir : décision relative à la préemption.

Point 1 de l'ordre du jour

Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Selon dispositions des articles L.2541-6 et L. 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances et le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide, **à l'unanimité** de nommer :

- Madame Martine WEHRLE
- Monsieur Philippe WOLFF

respectivement aux fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint de séance du Conseil Municipal.

Point 2 de l'ordre du jour

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 et suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants, et L 300-1,

Vu la délibération du conseil municipal du 30 avril 2009 relative au droit de préemption urbain renforcé sur le territoire de la commune de Rixheim,

VU la déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie le 10 juin 2014 pour un bien situé 1 rue de l'abattoir à Rixheim, parcelle section CK n°155 (11.14 ares) - plan joint en annexe -, et concernant les lots de copropriété n°1 (garage de 20 m²), n°11 (appartement de 101.15 m²) et n°17 (parking de 20 m²), *pour un montant de 250 000 €*,

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 29 mars 2014, par laquelle le Conseil Municipal donne délégation au Maire notamment aux fins d'exercer les droits de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme, conformément à l'article L.2122-22 15° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Pénal et notamment son article 432-12,

CONSIDERANT que Monsieur BECHT Olivier, Maire de la Ville de Rixheim, ne peut prendre lui-même la décision de renoncer à cette préemption, étant intéressé par cette affaire,

CONSIDERANT que Madame MATHIEU BECHT Adjointe, ne peut prendre part à la décision de relative à cette préemption, étant elle aussi directement intéressée par cette affaire,

VU l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que les conseillers municipaux intéressés à une affaire, ne peuvent prendre part au vote des délibérations,

Après en voir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide à l'unanimité :

- de retirer temporairement et uniquement pour cette affaire la délégation accordée à Monsieur le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT et de la délibération du 29 mars 2014,
- de se positionner sur l'exercice du droit de préemption de la Commune sur ledit bien.

=====

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 07

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

FONCIER

2. Déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé rue de l'Abattoir : décision relative à la préemption.

**Approbation du présent procès-verbal de la séance extraordinaire
du Conseil Municipal du 30 juin 2014**

Conseil Municipal extraordinaire du 30 juin 2014	BECHT Olivier <i>Maire</i> Excusé	HERBAUT Barbara <i>Adjointe</i>
SCHNEIDER Romain <i>Adjoint</i> Procuration	BLUM Georges-Fabrice <i>Adjoint</i> Procuration	GUILLAUME Jean-François <i>Adjoint</i> Procuration
LOUIS Maryse <i>Adjointe</i> Excusée	KIMMICH Jean <i>Adjoint</i> Excusé	MATHIEU-BECHT Catherine <i>Adjointe</i> Excusée
WOLFF Philippe <i>Adjoint</i>	CARRIERE Bernadette <i>Adjointe</i> Procuration	SPINDLER Liliane <i>Conseillère Municipale</i>
FILLINGER Francis <i>Conseiller Municipal Délégué</i> Procuration	DREYFUS Alain <i>Conseiller Municipal</i>	POCHON Michel <i>Conseiller Municipal Délégué</i>
TESSIER Béatrice <i>Conseillère Municipale Déléguée</i>	MARCUZ Adriano <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	PISZEWSKI Richard <i>Conseiller Municipal Délégué</i> Excusé
ROSANA Nelly <i>Conseillère Municipale Déléguée</i>	SPADARO Raphaël <i>Conseiller Municipal</i>	BAECHTEL Rachel <i>Conseillère Municipale Déléguée</i> Procuration
BISCH Jean-Luc <i>Conseiller Municipal</i>	EHRET Christophe <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	ROESSLINGER-KACEM Dominique <i>Conseillère Municipale</i>
Valérie ANSELM <i>Conseillère municipale</i> Procuration	Patrice NYREK <i>Conseiller Municipal</i>	SEYHAN Miné <i>Conseillère Municipale</i> Excusée
KATZ-BETENCOURT Nathalie <i>Conseillère Municipale</i>	Ludovic HAYE <i>Conseiller Municipal Délégué</i> Excusé	LUCIEN Laurent <i>Conseiller Municipal</i>

ADAM Marie <i>Conseillère Municipale</i>	BAYRAM Bilge <i>Conseillère Municipale</i>	ABASSI Jalila <i>Conseillère Municipale</i> Procuration
CHAKRI Mariam <i>Conseillère Municipale</i> Excusée		